



Palais du Midi : une attractivité commerciale forte pour la « Rambla » de Bruxelles

La quarantaine de commerces du Palais du Midi a bénéficié d'un profond rafraîchissement des façades et de l'uniformisation des enseignes

Bruxelles, le samedi 24 mai 2014

Ce samedi après-midi, le Bourgmestre **Yvan Mayeur** (PS), l'Echevin des Propriétés communales **Mohamed Ouriaghli** (PS), l'Echevine des Affaires économiques **Marion Lemesre** (MR) et l'Echevine des Contrats de quartier **Ans Persoons** (spA) ont inauguré les devantures commerciales de la quarantaine de commerces du Palais du Midi. La finalité de l'opération a consisté à faire du Palais du Midi une promenade commerciale qui assure le lien entre la gare du Midi et le cœur de la ville. La rénovation des devantures commerciales, dont la Régie foncière a été le maître d'ouvrage en partenariat avec Atrium, a eu pour objectif de développer une image cohérente et harmonieuse pour le Palais du Midi, et ce, afin de renforcer l'attractivité et la visibilité de chaque commerce.

Ancien marché couvert et imposant complexe commercial, le Palais du Midi, œuvre de l'architecte Wynand Janssens, fût construit de 1875 à 1880 afin d'accroître l'activité commerciale des boulevards du centre. Il importait par conséquent de le rafraîchir, de le redynamiser considérablement. L'ouvrage a consisté au :

- Démontage des anciennes enseignes hétéroclites et le remplacement de celles-ci par
 - o Une enseigne parallèle à la façade
 - o Une enseigne perpendiculaire à la façade (type bannière verticale)
 - o L'éclairage des enseignes parallèle par des luminaires de type LED commandés par une horloge.
- Au remplacement des anciennes tentes solaires par un modèle de tente solaire uniformisé, mettant en évidence l'architecture du bâtiment.
- Au démontage et le remplacement des volets en PVC par des volets ajourés en aluminium.
- A la remise en peinture de toutes les devantures, le sablage des pierres de sous-bassement et les petites réparations des pierres.
- Placement sur les vitrines d'une vitrophanie conçu à partir des informations transmises par les commerçants.
- Remplacement de tous les parlophones et sonnettes pour la plus part vétustes par un modèle de parlophone en aluminium.

Mohamed Ouriaghli, en sa qualité d'Echevin des Propriétés communales, nous confie : *« Partout sur le territoire de la Ville, les autorités communales font preuve de dynamisme. Ici, grâce à l'effort et aux lourds investissements consentis, la rénovation insuffle indéniablement un dynamisme économique et une attractivité commerciale forte à un lieu qui s'apparente à la « Rambla » de Bruxelles par son parcours et sa convivialité. Les équipes de la Régie foncière démontrent, une fois de plus, qu'elles parviennent à mener à bien des chantiers de logements, mais aussi d'une autre nature (Beer Temple, MAD) ».*

"Cet embellissement des vitrines s'accompagne d'un renouveau de l'association des commerçants avec la mise en place de l'asbl "STALEM" pour Stalingrad-Lemonnier" se réjouit Marion Lemesre, l'Echevine du Commerce, qui a entamé une réflexion avec celle-ci pour la mise en place de nouvelles terrasses colorées et conviviales à la manière des grands boulevards parisiens ainsi que pour la création d'un nouveau marché, tous les vendredis, sur la rambla centrale.

Céline Frémault, Ministre de l'Economie et de l'Emploi : *« Cette rénovation globale des rez-de-chaussée d'un bâtiment emblématique du centre-ville, à travers l'harmonisation de l'expression commerciale, la diversité des coloris, la modernité des matériaux et la valorisation architecturale des façades permet de renforcer l'attractivité de tout un quartier commerçant et d'y insuffler un souffle nouveau ».*

Le coût de l'opération supporté par la Régie foncière s'élève à 1.350.000€, diminué d'un subside d'Atrium de 203.000€.

Cabinet de l'Echevin Alexandre Van der Linden 02/279.41.35 - 0485/190.692
